

BULLETIN de LIAISON

Mercredi 18 novembre 1987 : réunion mensuelle au siège à 20 heures 15.

- compte rendu de la séance d'octobre ;
- "la S.E.P.O.M., un an déjà depuis le renouveau ; activités et résultats de la station de BOULIGNY", par Jean MEGUIN ;
- Divers.

* * *

Compte rendu de la séance du 18 mars 1987

Présents : Mmes COURTADE, KUNTZNER,
MM. CIAIS, CRUSSARD-DRUET, FEUGA, GERARD, GONDAT, GRANDATI,
HERRIOT, MARLIN, MEGUIN, NOIRE, PICARD, PIHAN, REMOND,
TRICHIES.

Excusés : Mmes COLLOT, FEUGA, GAULTIER-PEUPTION, GREINER, HUGO, LEONIDES-
LESAGE, REMOND, ROLLET, TRICHIES ;
MM. BECKER, COURTOIS, B. HAMON, A. MULLER, J.F. SCHNEIDER,
SCHWALLER.

* * *

En ouvrant la séance à 20 H 30, le Président évoque deux événements familiaux récents concernant les Membres de notre Société :

- . la naissance d'un petit Benjamin au foyer de notre collègue, Mme Hélène PACI ;
- . le décès de Mme Anny HILLARD, épouse de notre collègue, François HILLARD.

Il exprime ensuite ses très vives félicitations à notre collègue Fernand GONDAT pour sa promotion au grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

La parole est ensuite donnée à notre collègue Jean-Claude PIHAN pour sa communication sur la "situation du réseau hydrographique du Massif vosgien face au problème des pluies et neiges acides".

Les atteintes forestières dues aux retombées acides ont été observées dans les Vosges dès 1983. En 1985, elles touchent 10 000 ha environ. Le programme DEFORPA s'intéresse principalement au dépérissement forestier mais ne prend pas en compte les conséquences de la pollution atmosphérique sur le réseau hydrographique. Or, celles-ci sont incontestables.

Il est établi que le pH normal d'une eau de pluie non contaminée se situe aux alentours de 5,8 en raison de la présence du CO2 atmosphérique. Or, le pH moyen des eaux de précipitation est de 4,4 à PHALSBOURG !

La crête des Vosges avec ses fortes précipitations pluvio-neigeuses et sa nébulosité est donc une zone privilégiée d'acidification des biotopes terrestres et aquatiques par voie atmosphérique.

La vulnérabilité des eaux du Massif vosgien tient en grande partie aux caractères physico-chimiques des sols : les formations gréseuses des Basses-Vosges et les affleurements granitiques des Hautes-Vosges sont générateurs de sols plutôt acides (pH = 3,5 - 5) où les Cônifères peuvent localement accentuer cette tendance naturelle.

A titre d'exemple, citons le Ruisseau des Ravines du bassin gréseux du Rabodeau (Massif du Donon) qui présente un pH extrême de 4,6, une très faible minéralisation (0,12 à 0,45 mg/l) et qui malgré une excellente oxygénation, est dépourvu de poisson !

Un certain nombre de ruisseaux issus de zones tombeuses à pH très bas et pauvres en nutriments (N,P) sont naturellement azoïques ou à productivité faible et il apparaît à l'évidence que de tels systèmes déjà "limités" soient particulièrement sensibles à toute baisse de pH même modeste.

La fragilité de ces cours d'eau tient surtout à leur système tampon pratiquement inexistant en raison de leur minéralisation très faible. Les brusques variations de pH sont catastrophiques. Elles peuvent s'observer à la fonte des neiges ou à l'occasion de précipitations orageuses qui transfèrent une pollution permanente cumulée au système aquatique. Un pH de 4 est létal pour les salmonidés et des troubles se manifestent déjà chez ces poissons pour des valeurs plus élevées d'une unité. On a pu localement, mais à grands frais, améliorer les conditions piscicoles en immergeant, dans le cours amont, des blocs de calcaire (cas de la Plaine).

Les relevés de pH de l'Agence Financière du Bassin Rhin-Meuse effectués sur les cours d'eau vosgiens depuis 1964 montrent une tendance générale à l'acidification avec une baisse moyenne de l'ordre d'une unité pH.

Mais cette évolution s'accompagne d'une augmentation des teneurs en SO_4^{--} et NO_3^{--} ; d'autre part, le lessivage des sols par des eaux plus acides entraîne une mobilisation de l'aluminium qui migre dans les eaux courantes.

La toxicité de l' Al^{+++} commence à être bien connue chez l'homme (en hémodialyse, on utilise des solutions dont la concentration en Al^{+++} est inférieure à 5 p.p.b. !).

Pour la truite, il semble que la concentration létale soit de 340 $\mu\text{g}/\text{l}$ et cette concentration est facilement atteinte à la faveur de précipitations acides... Les perturbations créées par une surabondance d' Al^{+++} dans l'eau se manifestent au niveau des structures d'échanges du poisson notamment des branchies, ce qui conduit à des modifications électrolytiques mortelles.

S'agissant des lacs, des études ont été réalisées sur Gérardmer et Longemer entre 1976 et 1978 (opération pilote "Haute Moselle"). Il s'agit de lacs acides (pH à 6-7), peu minéralisés et froids. Si Longemer était en situation mésotrophe, Gérardmer risquait l'eutrophisation ; un schéma général d'assainissement a été élaboré et réalisé, ce qui a permis d'écarter ce risque. Retenu comme type de lac glaciaire, Gérardmer doit faire l'objet d'un suivi attentif.

Il apparaît donc que le problème des retombées acides sur les eaux douces vosgiennes est particulièrement grave, compte tenu de la nature du sol et du fort enrésinement du massif. Le problème est de même ordre dans les Ardennes alors qu'il n'apparaît pas dans le Jura en raison de la nature calcaire du substratum géologique.

Il nécessite un suivi des paramètres physico-chimiques des cours d'eau les plus sensibles qui pourrait se développer dans le cadre du Quatrième Programme des Communautés Européennes (1986-90) et bien entendu, priorité doit être accordée à la lutte contre les causes mêmes de l'acidification, c'est-à-dire la pollution atmosphérique.

Sur le plan piscicole, il semble qu'un travail de sélection devrait permettre de développer des races sauvages de truites peu exigeantes aux nutriments et acido-résistantes.

Le Président remercie très vivement M. PIHAN de son intéressant exposé qui suscite de nombreuses questions dans l'assistance.

Il évoque ensuite le calendrier des sorties et manifestations prévues :

- le 10 mai,
excursion mycologique et botanique de la journée dans la Meuse ;
- le 14 juin,
sortie botanique de l'après-midi au Saint Quentin ;
- le mercredi 7 octobre,
sortie mycologique en Forêt de Rémyilly et le samedi 17 octobre dans les bois de Villers-Bettlach ;
- du 3 au 12 avril,
"Orchid-Expo" à Nancy ;
- les 27 et 28 septembre,
exposition de champignons à Hayange ;
- le 11 octobre,
exposition de champignons à Metz.

Le problème de l'urbanisation du versant sud du Saint Quentin à Scy-Chazellès est évoqué. Au nom de la S.H.N.M., le Président prendra position pour la Préservation du site dans l'enquête publique qui est ouverte.

M. FEUGA indique qu'il est déjà intervenu sur ce sujet à titre personnel et a demandé une étude du B.R.G.M.

La séance est levée à 23 heures.

le Secrétaire de séance,

J. Y. PICARD

"LA RAMONETTE" - VELOSNES
UNE REMARQUABLE PELOUSE A VENDRE

Madame, Monsieur,

Nous venons d'apprendre qu'un site naturel remarquable de la haute vallée de la Chiers va être prochainement mis en vente.

Ce site, dit "la Ramonette", constitué de pelouses calcaires, de friches et de fourrés thermophiles, se trouve sur la commune de VELOSNES (Meuse) à quelques kilomètres de la réserve naturelle de TORGNY (commune de ROUVROY) en Belgique.

Connu des naturalistes pour son grand intérêt géologique, géomorphologique, floristique, faunistique et archéologique, ce site frontalier permet de contempler d'admirables paysages vers la vallée de la Chiers et les villages de TORGNY, VELOSNES ...

En 1939 - 1940, rappelons-le, "La Ramonette" s'est vue dotée d'ouvrages importants constituant le prolongement de la ligne Magmot.

Ce site de 24 hectares sera mis en vente à la fin de l'année 1987. Le Conservatoire des Sites Lorrains, soucieux de la préservation du patrimoine naturel et esthétique de la Lorraine, souhaite procéder à son acquisition.

Il ne peut le faire qu'avec votre aide.

Aidez-le à sauver ce site remarquable en participant, dès aujourd'hui, à la campagne de fonds.

Vous pouvez verser vos dons (minimum 100 frs français) au compte ouvert spécialement pour cette campagne - C.C.P. n° 2.24.W-NANCY-OPERATION VELOSNES

G.H. PARENT

Professeur - Membre effectif de la Commission Royale
des Monuments et des Sites
Conseiller Scientifique du Conservatoire des Sites Lorrains

J. DUVIGNEAUD

- Professeur en retraite
Membre effectif de la Commission Royale des Monuments et
des Sites
Conseiller Scientifique du Conservatoire des Sites Lorrains

P. LEROUX

Président du Conservatoire des Sites Lorrains



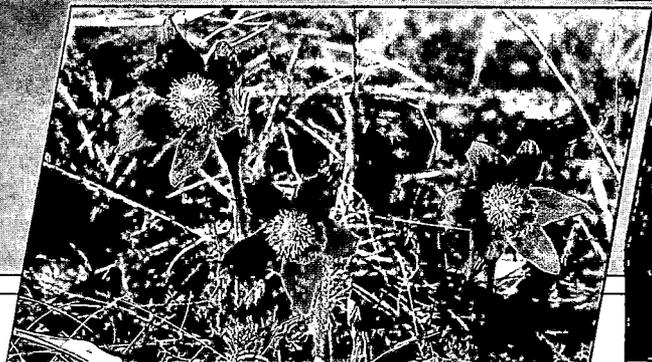
OPHRY'S ARAIGNEE

Une très belle espèce d'orchidée de la Ramonette



MANTE RELIGIEUSE

Une de ses dernières stations dans le Nord de la France



ANEMONE PULSATILLE

Rare en Belgique, cette belle espèce est présente en abondance sur la pelouse.



CHAT SAUVAGE

Animal mystérieux, le chat sauvage est un des symboles de cette pelouse

UN SITE NATUREL REMARQUABLE

NATURE

Connu de longue date des scientifiques et naturalistes belges et lorrains, le site de la pelouse calcaire de "La Ramonette" présente un grand intérêt botanique. Il accueille plus de 50 espèces rares parmi lesquelles de nombreuses espèces d'orchidées et permet l'existence d'insectes peu communs comme la mante religieuse

HISTOIRE

"La Ramonette", c'est aussi une marque de l'histoire avec, sur un même lieu la présence de sites proto-historiques, d'un camp romain, d'une nécropole mérovingienne et d'un ouvrage de la ligne Maginot.

PAYSAGES

"La Ramonette" un paysage d'une rare beauté, promontoire unique qui domine la vallée de la Chiers et qui permet d'admirer ces beaux villages que sont : TORGNY, VERNEUIL, EPIEZ ...

IMPORTANT : Pour tout don d'un montant équivalent ou supérieur à 200 FF le Conservatoire des Sites Lorrains vous enverra automatiquement par retour un certificat de déductibilité fiscale. MERCI.

Pour tous renseignements sur ce dossier et son état d'avancement contacter : Monsieur Daniel BEGUIN
Château de Fénétrange
57930 FENETRANGE
Tél. 87.07.65.61